

Antiracisme et Anti-discrimination

MESSAGES CLÉS

- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC) a une tolérance zéro pour toute forme de racisme ou de discrimination. Pourtant, ce n'est pas suffisant; nous devons lutter activement contre le racisme et continuer à travailler sans relâche pour favoriser une culture d'inclusion, d'ouverture et de respect.
- IRCC a déjà été mis au fait de nombre des préoccupations décrites dans le rapport du groupe de réflexion commandé en novembre 2020. Nous avons retenu les services d'un tiers impartial et objectif pour mieux comprendre les résultats du sondage, et nous avons publié le rapport sur le site Web de Bibliothèque et Archives Canada afin de nous assurer de demeurer responsables et transparents dans nos efforts de lutte contre le racisme.
- IRCC a pris un certain nombre de mesures pour apporter un changement réel et durable au sein du Ministère et faire en sorte que nos actes soient plus éloquents que nos mots. Mentionnons notamment un groupe de travail qui se consacre à temps plein à éliminer le racisme sous toutes ses formes à IRCC, de même que des engagements au niveau du sous-ministre et du secteur à tenir le Ministère responsable des progrès et du changement. Ces mesures sont décrites en ligne pour que tous nos employés puissent en prendre connaissance.
- En outre, IRCC a mis en place une stratégie triennale de lutte contre le racisme, des engagements sectoriels en matière de lutte contre le racisme, des sous-comités, une

formation obligatoire sur les préjugés, des programmes de mentorat et de parrainage, les programmes McKinsey de leadership pour les groupes sous-représentés, des outils d'évaluation des impacts raciaux pour l'élaboration de politiques ainsi que des mesures de soutien additionnelles pour habiliter nos réseaux d'employés responsables de la diversité, de l'équité et de l'inclusion à apporter un changement de culture au sein de notre milieu de travail.

- IRCC procède à un examen systémique des systèmes d'emploi afin de donner suite à son engagement à aborder les obstacles systémiques et à respecter ses obligations en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi.
- IRCC amorce une nouvelle stratégie triennale pour le recrutement et le maintien en poste afin de combler les lacunes de son effectif en matière de diversité, de manière à mieux refléter la démographie canadienne.

MESSAGES SUPPLÉMENTAIRES

- IRCC utilise les données des sondages et des groupes de discussion pour prendre des décisions éclairées sur la lutte contre les défis organisationnels liés à l'expérience des employés en ce qui a trait à la diversité, à l'équité, à l'inclusion et à la lutte contre le racisme.
- Le premier sondage a été mené en novembre 2020 et nous prévoyons envoyer un autre sondage au cours des prochains mois.
- Le Groupe de travail Antiracisme d'IRCC a été un guide solide dans l'approche du Ministère pour peaufiner sa stratégie de gestion des personnes et ses pratiques de

prestation de services, et aider les secteurs d'activité à mener des examens sur les politiques dans une optique antiraciste.